

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 13 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD  
Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Loïc BARTHET, Julien LAURENT.

**Secrétaire de séance :** Mme Elisabeth CAUSSIDERY.

## **1/ Approbation du Compte Rendu du 22 Mars 2022**

Le Procès-verbal du 22 Mars 2022 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

## **2/ Nouvelle réglementation au 1<sup>er</sup> juillet 2022**

À compter du 1er juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants pourront choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique, en délibérant expressément sur ce choix.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de profiter de cette dérogation, et de conserver son fonctionnement actuel : rédaction de comptes-rendus des conseils municipaux, affichés au format papier sur le panneau d'affichage de la mairie et au format électronique sur son site Internet.

## **3/ Syndicat des Eaux de Joux (nouveau statut)**

Le Syndicat des Eaux de Joux change de siège social : il est désormais hébergé à la Communauté de communes du Grand Pontarlier.

Par ailleurs, le Syndicat des Eaux de Joux change de statut. La commune de Pontarlier mettait à disposition du personnel pour la maintenance du réseau, dorénavant, le syndicat fait appel à la société Gaz et Eaux pour gérer son réseau. Cette société sera suivie par un ingénieur embauché par le Syndicat des Eaux de Joux. Cela augmentera ses coûts de fonctionnement et donc aussi, à terme, le prix de l'eau. Un numéro d'urgence de Gaz et Eaux nous est communiqué en cas de problème.

Le Conseil est appelé à s'exprimer sur ces changements : 11 voix pour.

## **4/ Travaux Annexes Mairie**

Le monte-personne a été installé à la mairie, la rendant à présent accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Même s'ils ont pris un peu de retard, les travaux de la fromagerie avancent bien. On espérait un déménagement du magasin au 30 juin, il est à présent prévu début juillet.

Nous pouvons donc commencer à planifier les travaux de l'arrière du bâtiment, dans lequel nous prévoyons de réaliser 3 cellules, de 10 à 20 m<sup>2</sup> (munies chacune d'un point d'eau et d'un petit cumulus) et d'une salle d'attente avec sanitaires. Ces cellules pourront être utilisées par des personnes souhaitant y exercer leur profession (infirmières, professions paramédicales, ou autres).

Le loyer reste à définir. Une de ces cellules peut rester à l'usage de la commune et être utilisée comme salle de convivialité.

Le cabinet KLC a été choisi comme maître d'œuvre, plusieurs devis par lot ont été demandés, le choix se fera au mieux disant, parallèlement la mairie monte des dossiers de subventions (DETR, P@C25 et Habitat 25). Ces structures étant susceptibles de nous aider dans le financement de ces travaux.

## **5/ RPOS Eau potable Commune 2021**

Testée régulièrement, notre eau potable se révèle d'excellente qualité, ne présentant aucune anomalie. La consommation de 2021 a été de 17.971 m<sup>3</sup> (contre 17.812 en 2020, soit une augmentation de 0.9 %).

L'entreprise Boucard a dû intervenir rue du Bourbouillon, suite à des problèmes sur le réseau de récupération des eaux de pluie, celle-ci nous informe qu'il faudra prévoir d'autres interventions sur ce réseau qui se dégrade.

## **6/ Bois**

L'ONF nous informe qu'il y a des modifications et des changements administratifs au sein de leur institution. Ils ont des obligations réglementaires d'utiliser des nouveaux contrats pour les ETF (Entreprise de Travaux Forestiers). Il décide à l'unanimité de continuer de travailler avec l'entreprise Guyon, qui donne toute satisfaction.

Notre Plan d'Aménagement Forestier s'achevait en 2021, et nous devrions travailler au prochain qui couvrira la période 2022-2042. Nous sommes surpris de ne pas avoir été recontactés par l'ONF à ce sujet. Par ailleurs, notre interlocuteur, Mr Bruno Henriot part à la retraite, ainsi que son responsable régional Mr François Chanal. Peut-être faut-il attendre leurs remplaçants ?

## **7/ Questions diverses**

### **a) Festival de la Paille**

Le trafic routier est fortement perturbé par cet événement, et un certain nombre de personnes empruntent la rue du Vézenay pour court-circuiter les bouchons, provoquant une circulation intense devant la ferme de Sylvain Chapuis mais aussi plus globalement dans le bas du village. Le conseil décide donc de la fermer par une barrière – même si l'on sait que certains ne manqueront pas de la déplacer pour forcer le passage. Un blocage plus complet, comme des rochers, a été envisagé mais abandonné, pour permettre le passage du camion du ramassage de lait.

### **b) Chemin de la porcherie**

L'accès à la porcherie se fait, partiellement, par un chemin communal, qui est en mauvais état, avec de nombreux trous importants. Suite à contact de Franche-Comté Élevage, propriétaire de la porcherie, nous demandant notre participation pour la réfection de celui-ci. Nous avons fait établir un devis à

l'entreprise Boucard qui s'élève 3300 € HT pour rempierrer ce chemin. Par ailleurs celui-ci étant déneigé, il faudrait aussi le bitumer afin d'éviter qu'il ne se détériore à nouveau. Le devis pour l'enrober se monte à 9100 € HT. La municipalité a proposé à Franche-Comté Élevage de répartir ces dépenses : la commune ferait l'empierrement, et Franche-Comté Élevage le bitume. Nous attendons leur réponse.

#### c) Impôts

Le Centre des Impôts nous informe d'une revalorisation de la valeur locative des locaux professionnels. Il définit 6 types de secteurs (en fonction de critères de ruralité, d'urbanisme, de tourisme...), et 38 catégories d'activité.

N'ayant pas d'éléments de comparaison, nous restons en attente de leurs classifications et décisions.

#### d) Dossier indivision Blondeau / Paillard

L'entreprise GéoTec est venue faire l'expertise du terrain. Nous attendons son rapport.

L'emprunt nécessaire à l'acquisition de ce terrain par la commune a été signé.

Nous espérons signer le compromis de vente d'ici fin juillet.

#### e) Plantation des fleurs

Madame le Maire remercie les personnes qui sont venues aider à la plantation de fleurs. C'est une opération qui s'est déroulée dans un climat très convivial.

#### f) Remerciement

Nous avons reçu une carte d'un administré, nous félicitant de l'aménagement de la rue des Frênes et de l'ensemble du centre du village : « Projet bien pensé, tant sur l'esthétique que sur la sécurité. Bravo à toute l'équipe. »

#### g) Montée des génisses

Cet événement rituel a été un beau succès, une cinquantaine de personnes étaient présentes, dans une atmosphère très chaleureuse.

#### h) Fête des mères

Le gâteau a été fort apprécié. Mais il semble que certaines mamans préféreraient que la fête des mères soit fêtée avec un repas plutôt que par un gâteau. Pourquoi pas laisser le choix aux mamans, entre un repas ou un gâteau ? Nous devons y réfléchir avant la fête des mères 2023...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.